



ASSOCIATION  
DE PARENTS D'ÉLÈVES  
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Apel DE L'ECOLE SAINTE RADEGONDE  
2, rue de Montbernage  
86000 POITIERS

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION APEL DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2011

La réunion débute à 20h sous la présidence de Mme BAUDELLOT et en présence de Mme YÉNI, institutrice, et des Mmes PUAUT, GAILLARD, GRANGER-RUMOLO, LE BIHEN, SIMONNET et de M. LE BERRE.

### Compte-rendu AG UDAPEL

Mme BAUDELLOT débute la réunion en faisant une présentation de l'AG de l'UDAPEL (APEL départementale) de la Vienne :

- ✦ Aide de vie scolaire : changement de méthode du financement des AVS (il semblerait que l'académie impose la prise en charge des salaires par l'école accueillante). L'école n'est pas impactée cette année. Mais il faut se renseigner pour la suite.
- ✦ Réunion de secteur : mise en place de réunion entre les différents acteurs des établissements locaux pour privilégier les relations OGEC / APEL / directeur d'établissement et envisager des mutualisations de besoin (par exemple).
- ✦ Solidarité numérique : fourniture d'informations sur le type de matériel entrant dans le cadre de l'appel à projet auquel nous souhaitons répondre. Le TBI entre dans ce cadre.

Il est rappelé à cette occasion que l'APEL et l'OGEC au niveau national souhaiteraient que le montant de l'adhésion APEL soit intégré à la facturation de la scolarité de septembre et donc collecté par l'OGEC. Les personnes présentes acceptent de faire un courrier commun joint à la facturation en rappelant que l'adhésion à l'APEL reste un acte volontaire.

- ✦ L'UDAPEL paie 3000 € de loyer annuellement, et souhaite baisser ces coûts. Elle recherche un petit bureau, dans un établissement par exemple, à moindre coût.
- ✦ L'UDAPEL, suite au vote, augmente la cotisation départementale de 0,5 € / an à partir de la rentrée 2012.
- ✦ Abonnement à tarif privilégié pour le magazine Famille et Education : l'APEL Sainte Radegonde prend deux abonnements au nom de l'école qui seront mis à disposition lors du café des parents, et dans le couloir des maternelles. Ces abonnements seront complétés par un abonnement à la revue de l'école des parents (demandée par Mme Yéni), également mis à la disposition de tous.

### Membres APEL

Actuellement nous avons 34 familles adhérentes à l'APEL. Nous vous en remercions. Cela nous encourage à continuer nos actions.

**Nous tenons à rappeler qu'adhérer à l'APEL, ce n'est pas uniquement soutenir les actions menées sur l'école (ce qui est très important pour la légitimité des bénévoles) ou être abonné à la revue Famille et Education, c'est aussi soutenir une association à représentation nationale disposant d'un poids politique défendant la liberté du choix de l'établissement scolaire de nos enfants. Le mouvement compte cette année 823 000 adhérents en France. Pour en savoir plus, nous vous invitons à découvrir le site [www.apel.fr](http://www.apel.fr), et bénéficier, si vous le souhaitez, du service d'information et de conseil aux familles grâce à la plateforme téléphonique APEL service au 0820 255 255 (prix d'un appel local).**

### Marquage au sol

Nous avons pu négocier le tarif concernant les marquages au sol de la cour de récréation ; ainsi nous aurons les marquages des différents terrains de sport pour la cour des grands et le marquage en blanc d'une fleur, et d'un escargot (à notre charge de les colorer), dans la cour des maternelles. Les marquages seront vraisemblablement faits fin décembre, et en accord avec l'OGEC.



ASSOCIATION  
DE PARENTS D'ÉLÈVES  
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Apel DE L'ECOLE SAINTE RADEGONDE  
2, rue de Montbernage  
86000 POITIERS

Coût : **900 € TTC** hors frais de peinture pour colorer la fleur et l'escargot.

#### **Stores occultant**

Mme YÉNI nous a demandé l'installation de stores occultant pour sa classe afin de faciliter le temps de repos des enfants. Un devis est en cours.

#### **Photos de classes**

M. JUMEAU ayant fermé son établissement, Mme Bouny a pris contact avec une autre société pour les photos individuelles et de classe de nos enfants. M. JUMEAU désormais employé de cette société continuera à prendre les photos. La pochette comportera une photo de classe, et une planche de plusieurs photos de l'élève dans 4 formats différents. La planche de photos communes des frères et sœurs est offerte pour l'achat de l'ensemble des pochettes individuelles de la fratrie.

#### **Téléthon**

Mme YÉNI nous précise que cette année encore, l'école participera à la journée du Téléthon, le **vendredi 2 décembre**. Une urne sera installée à l'entrée de l'école. Nous comptons sur votre générosité.

#### **Problème de stationnement avec les places réservées aux personnes handicapées**

Mme YÉNI nous fait part de la difficulté pour les personnes handicapées ou pour les familles d'enfants handicapés scolarisés à l'école Ste Radegonde, d'utiliser les places réservées à leur usage exclusif. Nous reconnaissons les difficultés de stationnement autour de l'école (surtout en cette période de travaux), mais **nous vous demandons instamment de ne pas utiliser ces places** et de respecter au mieux les règles de civilité autour de l'école. Par avance merci.

En ce qui concerne le stationnement, la circulation autour de l'école et la circulation des bus, nous prévoyons de faire des courriers auprès de la mairie de Poitiers ainsi qu'à Vitalis afin d'essayer d'améliorer la situation.

#### **Opération places de cinéma**

Plusieurs personnes nous ayant demandé des places de cinéma, nous renouvelons la commande auprès du cinéma CGR. Des places seront donc prochainement en vente au tarif de 6,60€ / place (cf. panneau d'affichage pour en savoir plus).

#### **Cantine**

La rencontre avec la diététicienne chargée d'élaborer les menus chez le prestataire fournissant les repas de cantine s'est très bien passée.

Nous avons eu l'agréable surprise de découvrir une véritable concertation entre les différents acteurs de la cantine : Marie-Claude pour la cantine, les élèves délégués de chaque classe pour exprimer leur ressenti, la diététicienne et nous parents d'élèves.

Nous nous sommes ainsi rendus compte que nous allions tous dans le même sens d'équilibre des repas, mais que nous étions aussi dépendants de différents paramètres : goût des enfants, facilité d'organisation à la cantine, tarif des menus...

Nous avons demandé s'il était possible de ne pas mettre systématiquement un féculent en accompagnement de légumes. La diététicienne était tout à fait d'accord et en fonction de Marie-Claude qui nous disait si les enfants appréciaient tel ou tel légume, le féculent d'accompagnement a été supprimé. (il demeure si le légume n'est pas trop aimé par les enfants).



ASSOCIATION  
DE PARENTS D'ÉLÈVES  
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Apel DE L'ECOLE SAINTE RADEGONDE  
2, rue de Montbernage  
86000 POITIERS

Nous voulions aussi qu'il soit évité de proposer deux laitages sur un même repas.

La diététicienne nous a précisé que ce que nous considérons nous comme un laitage, ne l'était pas nécessairement dans la nomenclature. Malgré tout, elle a bien entendu notre demande.

Nous voulions qu'il soit précisé dans le menu quelle sorte de fruit serait proposé aux enfants. Il nous a été répondu que malheureusement ce n'était pas possible car ils ne peuvent pas savoir à l'avance quels fruits leur seront livrés au moment du repas en fonction de leur maturation.

Nous avons demandé également un peu moins de plat en sauce, ou de poisson pané et peut-être plus de soupe ou de crudités simples ; la diététicienne allait tout à fait dans notre sens, dans la mesure des goûts des enfants et des finances qui lui sont allouées pour la composition de ces menus.

A l'issue de notre entrevue, nous nous sommes donnés rendez-vous pour une prochaine rencontre. En effet, nous avons décidé de continuer d'apporter notre collaboration à l'élaboration des menus.

### **Marché de Noël**

Il se déroulera la semaine du 12 au 16 décembre 2011.

Les cartes de vœux ayant eu beaucoup de succès l'année dernière, l'équipe enseignante a décidé avec le bureau de l'APEL de renouveler ce projet. Un courrier de pré-vente des cartes 2011 sera bientôt en circulation. Cette année, nous allons proposer également des étiquettes cadeaux.

A nouveau cette année, les élèves de chaque classe confectionneront des objets qui seront mis en vente pour le marché de Noël ; Noëlla confectionnera des objets en perle et des bijoux avec les enfants lors des garderies. Des mamans se proposent de tenir un atelier avec Noëlla.

Les parents qui souhaitent donner des objets de leur confection pour mettre en vente lors du marché de Noël peuvent contacter Mmes Baudelot ou Simonnet.

Afin de pouvoir conserver au frais les préparations culinaires de nos petits cuisiniers, nous demandons à la famille Pelletier de nous prêter le réfrigérateur qu'ils avaient eu la gentillesse de mettre à notre disposition lors de la kermesse. Car pour des raisons de sécurité alimentaire, nous ne pouvons plus utiliser le réfrigérateur de la cuisine scolaire.

Si, comme nous l'espérons, notre marché de Noël nous permet de faire un beau bénéfice, l'APEL envisage de reverser une partie symbolique des bénéfices à une association caritative afin de donner tout son sens au message de Noël. Le reste du bénéfice sera distribué intégralement pour le financement des voyages de fin d'année de l'ensemble des élèves.

**Note du 28/11/2011 : Depuis cette réunion, et après réflexion, le Bureau opte finalement pour l'organisation d'une collecte de jouets au profit du Secours Catholique à laquelle chaque famille de l'école est libre de participer. L'intégralité des bénéfices sera donc reversée au profit des voyages scolaires.**

Mme YÉNI nous précise que la célébration de Noël aura lieu à la chapelle le **mardi 13 décembre à 15h30**. Les parents des enfants sont invités à partager ce temps fort.

Le même jour au marché de Noël, nous proposerons aux familles un goûter.

Le goûter de Noël des enfants aura lieu le vendredi 16 décembre à partir de 15h00 ; les parents disponibles pour nous aider et pour partager ce moment de convivialité seront les bienvenus.

La réunion se termine aux alentours de 22h30. Nous remercions les parents présents ainsi que Mme Yéni.

**Notre prochaine réunion aura lieu le jeudi 5 janvier 2012 à 20h00.**